



**EXTRAIT AU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N°04/2023**

<p>DATE DE CONVOCATION 03/04/2023</p>	<p>L'an deux mille vingt trois Le 13 avril à vingt heures</p>
<p>DATE D’AFFICHAGE 03/04/2023</p>	<p>Le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de : Monsieur Denis SARGERET</p>
<p>Nombre de CONSEILLERS En exercice : 11 Présents : 11 Votants : 11</p>	<p>Étaient présents : DUCHESNE Alix, LINSTER Myriam, PETITHOMME Stéphane, PIERRE Denis, ROLLAND Sébastien, SARGERET Denis, SARGERET Laurent, ETHUIN Sophie, AUBERT Didier, GINOUX Frédéric, MAHIEUX Mélissa</p> <p>Absent excusé : néant.</p> <p>Absent : néant.</p> <p>Formant la majorité des membres en exercice.</p>
<p>Délibération n°04 Objet : Vote des taux 2023</p>	<p>Monsieur le Maire, expose :</p> <p>A compter de cette année, les communes doivent voter le taux de la Taxe d’Habitation en même temps que les autres taux avant le 15 avril 2023 sur la même délibération.</p> <p>Le nouveau nom de la TH est « Taxe d’Habitation des résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l’habitation principale ».</p> <p>Le taux gelé de TH 2019 qui a été reconduit jusqu’en 2022 devient le taux de référence pour 2023.</p>



	Bases prévisionnelles	Taux	Produits
Taxe foncière bâti (TFB)	384 153 €	23.30 %	96 718 €
Taxe foncière non-bâti (TFNB)	43 614 €	34.75 %	16 159 €
Taxe d'habitation (TH)	19 948 €	11.90 %	2 542 €
		TOTAL	115 419 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré procède au vote à main levée à la demande de la majorité des conseillers :

Adopte à l'unanimité les taux pour l'année 2023.

Fait à Théméricourt, le 17 avril 2023
EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

CACHET



Le maire

Denis SARGERET
Secrétaire de séance

Sébastien ROLLAND